



Le GPS : Un moyen pour accompagner la mise en œuvre de la vie intime, amoureuse et sexuelle

Qu'est-ce qu'un GPS ?

Un GPS est un groupe de proposition et de soutien. Il permet de réaliser un groupe de travail institutionnel formé par des professionnels et des résidents/usagers d'un ou plusieurs établissements menant une réflexion et un travail méthodologique sur des questions spécifiques.

Quelle est son utilité ?

- Avoir un groupe de personnes qui travaillent spécifiquement sur les questions de sexualité
- Être un soutien aux professionnels et aux personnes n'en faisant pas partie et ne se sentant pas très à l'aise avec la thématique

Quels sont les objectifs ?

Il y a différents objectifs possibles. Les professionnels définiront leurs objectifs en fonction de leurs besoins et de leurs attentes.

- Créer un groupe de travail spécifique aux questions liées à la vie amoureuse et sexuelle des personnes accompagnées
- Créer un référentiel commun à l'ensemble du/des établissement(s)
- Aborder les situations problématiques et apporter une/des solution(s)
- Accompagner les résidents sur leurs différentes questions liées à l'amour et à la sexualité (dans la mesure du possible)

Quelles sont les modalités de mise en place ?

- Identifier les personnes qui en feront partie. La participation se fait sur la base du volontariat
- Définir clairement les objectifs
- Déterminer si c'est un GPS ouvert ou fermé
- Déterminer la fréquence des réunions
- Présenter le GPS aux professionnels n'en faisant pas partie et aux résidents
- Partager ce qui est échangé dans le GPS avec l'ensemble des professionnels et résidents
- Le GPS n'est pas une instance décisionnaire. Il apporte une piste de réflexion pour travailler ensuite en équipe.

Un GPS ça se prépare :

- Faire un ordre du jour

- Avoir un secrétaire de séance qui retranscrit l'ensemble du GPS et réalisera le compte rendu (changer à chaque séance)
- Faire le compte rendu de la séance

Le compte rendu de GPS :

Le GPS est généralement amené à aborder les situations rencontrées par les professionnels. Pour réaliser le compte rendu il faut être en capacité de distinguer ce qui fait partie de l'individuel et du général. En effet, le GPS devra faire un compte rendu complet pour garder une trace de ce qui aura été échangé et un compte rendu avec une synthèse générale des situations spécifiques abordées, qui sera transmis à l'ensemble des professionnels.

Individuel : Ce qui fait appel aux situations particulières d'un ou plusieurs individus.

Général : Ce que l'on aura ressorti en général des situations abordées (une sorte de leçon/éthique). Ce sont les informations qu'il sera utile de transmettre à l'ensemble des professionnels. Ces informations sont, souvent, tirées des situations étudiées durant le GPS.

Toujours présenter les méthodes utilisées dans le GPS qui ont permis de répondre aux questions/problématiques.

Le GPS ne devra pas juger les réponses immédiates des collègues. Il faut au contraire utiliser le GPS pour étudier les situations rencontrées pour tenter de les généraliser.

-> Comment nous pourrions réagir dans une prochaine situation plus ou moins similaire. Il en ressortira la réponse et la communication envers vos collègues.